



Association d'Aide
aux Victimes
d'Actes
de Délinquance

13 boulevard de la Corderie
13007 Marseille
Tel : 04 96 11 68 80
recrutement@avad-asso.fr

Membre du réseau



APPEL A CANDIDATURE COORDONNATEUR / CHEF DE SERVICE

L'AVAD (L'association d'Aide aux victimes d'actes de délinquance) recrute un coordonnateur chef de service (H/F) en CDI.

L'AVAD est l'association d'aide aux victimes d'infractions pénales agréée par le ministre de la Justice qui intervient sur le ressort du tribunal judiciaire Marseille. L'AVAD accompagne plus de 5000 victimes par an.

L'équipe est constituée de psychologues, accueillants juristes, intervenants aide-aux-victimes en urgence, accompagnant social, secrétaires, pour assurer un accompagnement pluridisciplinaire et global des victimes.

Profil et qualités requises

Master 2 de droit ou droit + victimologie ou droit + psychosocial / ou psychologie clinique.

Expérience solide dans le domaine de l'aide aux victimes

Intérêt pour le travail de terrain (mobilité, adaptabilité, expérience dans le domaine social bienvenue) et en réseau (magistrats, police, gendarmerie, avocats, Fonds de Garantie, assurances, réseau social, services médicaux...)

Aptitude à encadrer une équipe (animer, coordonner et fédérer les équipes, évaluer, soutenir)

Capacité relationnelle et d'écoute (équipe, public, partenaires)

Capacité rédactionnelle (clarté, rigueur)

Esprit d'initiative, de responsabilité, d'analyse et de synthèse, rigueur, autonomie, sens de l'organisation, réactivité, gestion des priorités

Ouverture à de nouveaux projets

Devoir absolu de discrétion

Respect du cadre et de la hiérarchie

Maîtrise des outils informatiques

Langue étrangère parlée bienvenue

Bonne présentation, capacité à représenter l'association à l'extérieur.

Missions

Gestion de l'équipe en lien avec la direction

Le chef de service :

- Est responsable de **l'encadrement, l'animation et l'organisation** de l'équipe pluridisciplinaire.
- Supervise le suivi des saisines et la prise en charge des victimes
- Veille au respect du cadre et des bonnes pratiques
- Participe au recrutement des salariés, à la sélection des stagiaires et du superviseur.
- Animation des réunions internes, Impulse et porte la réflexion de l'équipe sur le contenu de sa mission (ponctuellement à partir des situations ou globalement au niveau de l'institution).
- Anime les réunions d'équipe, seul ou en binôme avec la directrice.
- Remplace sera régulièrement amené(e) à assurer des missions de terrain (affaire très grave et intervenant absent ou vacance de poste, évènement grave à retentissement collectif, astreintes WE et soirs et jours fériés...)
- Animation du projet de service ;

Organisation du travail

- Organise le travail des intervenants en lien avec la direction : congés, planning, absences, remplacements...
- S'assure de la tenue des fiches de suivi des victimes, des listes des saisines, du cahier de liaison, des synthèses de cas, rapports ou signalements.
- Evalue régulièrement les personnels de son service et rend compte à la direction
- Supervise les courriers institutionnels à destination des victimes et des partenaires.
- Assure le suivi des stagiaires (formation préalable, intégration dans l'équipe...), supervise le travail du secrétariat
- Aide à définir les besoins de formation.
- Gère les relations avec et les institutionnels en l'absence de la directrice.
- Coordonne et participe au développement des nouvelles actions et projets

Le coordonnateur est garant, au côté de la directrice, du respect des missions et du cadre du travail effectué auprès des victimes, ainsi que du bon fonctionnement de l'équipe.

Il fait le lien entre les salariés et la directrice et prend certaines décisions en son absence.

Il seconde la directrice en participant à l'élaboration du bilan d'activité.

Partenariat

- Assure le suivi des relations avec les partenaires et participe à des réunions institutionnelles.
- Présente l'association dans les séances de sensibilisation ou de formation auprès des partenaires.
- Assiste à des réunions avec les administrateurs, en fonction de l'ordre du jour.
- Communique au Procureur de la République son numéro de téléphone pour pouvoir être joint pour des affaires extrêmement graves, hors des horaires d'ouverture du SAVU, en relais avec la directrice.

Contrat

- CDI à temps plein
- Statut cadre, Rémunération suivant convention collective CHRS allant de l'indice 660 du groupe VI (2508 euros brut) à l'indice 860 pour 17 ans d'expérience (3268 euros brut) suivant profil et expérience
- Prise de fonction rapide
- Intervention à Marseille et sur le ressort du tribunal judiciaire de Marseille
- Permis de conduire indispensable
- Poste à pourvoir dans les meilleurs délais

Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) à l'attention de Monsieur le Président par courrier au 13 boulevard de la Corderie, 13007 Marseille ou par mail : recrutement@avad-asso.fr